

Compte Rendu du Conseil Municipal du 13/10/2016

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 13 Octobre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 03 Octobre 2016, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Mériem DERKAOUI, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

MM. DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, Mmes VALLY Sophie, CHERET Magali, MM. MONINO Jean-François, BENKHELOUF Boualem, Mme MARINO Danielle, M. KARROUMI Sofienne, Mmes KOUAME Akoua Marie, M. CHOUDER Fethi, Mmes PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, MERCADER Y PUIG Maria, M. RUER Marc. Adjoint au Maire,

MM. CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, ROZENBERG Silvère, Mme LE MOINE Sandrine, M. KADDOURI Nourredine, Mmes REDOUANE Wassila, FAGARD Alice, M. GARNIER Daniel, Mme YONNET Evelyne, M. HAFIDI Abderrahim, Mme KHELAF Djamila, M. VANNIER Jean-Yves, Mme LENZI Ling, M. BIDAL Damien, Mme LENOURY Nadia Conseillers Municipaux et *Conseillers Municipaux délégués,

POUVOIRS :

M. KAMALA Kilani	Représenté par :	M. KARROUMI Sofienne
Mme TLILI Leïla	Représentée par :	M. CHOUDER Fethi
Mme GRARE Laurence	Représentée par :	Mme NEDELEC Soizig
M. CHIBAH Salah	Représenté par :	Mme VALLY Sophie
Mme DUCATTEAU	Représentée par :	M. DAGUET Anthony
Mme MBONDO Thérèse	Représentée par :	Mme MERCADER Y PUIG Maria
M. SANON Guillaume	Représenté par :	Mme Wassila REDOUANE
Mme RABAH Hana	Représentée par :	M. KADDOURI Nourredine
M. AIT-BOUALI Omar	Représenté par :	M. VANNIER Jean-yves
M. LOGRE Benoit	Représenté par :	Mme YONNET Evelyne
M. ZAIRI Rachid	Représenté par :	M. GARNIER Daniel

Absents : Mme MILLA Josiane, MM. ZORGANI Mourad, RACHEDI Hakim, Mme ALVES Presilya.

Secrétaire de séance : Mme Wassila REDOUANE

L'ouverture de la séance du Conseil Municipal a été précédée d'une présentation de l'état d'avancement du « Campus Condorcet », en présence du président et du directeur de l'établissement public de coopération scientifique en charge du projet.

QUESTION N° 188 - RAPPORTEUR Mériem DERKAOUI

OBJET : Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 15 septembre 2016.

A l'unanimité.

APPROUVE le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 15 septembre 2016.

QUESTION N° 189 - RAPPORTEUR Mériem DERKAOUI

OBJET : Modification du règlement intérieur du conseil municipal.

A l'unanimité, M. GARNIER, Mme YONNET, M. VANNIER et Mme LENZI s'étant abstenus.

ADOpte le nouveau règlement intérieur du Conseil municipal tel qu'il figure en annexe de la présente délibération.

QUESTION N° 190 - RAPPORTEUR Mériem DERKAOUI

OBJET : Désignation des représentants du Conseil municipal au sein des conseils d'école.

A l'unanimité.

DESIGNE aux conseils d'école les conseillers municipaux suivants, la Maire ou son représentant étant également membre de chaque conseil d'école.

<u>Ecoles Maternelles</u>	<u>Ecoles Élémentaires</u>
Pierre Brossolette : M. CHOUDER Fethi Saint-Just : M. CHIBAH Salah Paul Bert : : M. TLILI Mohamed Fathi Louise Michel : M. CECCOTTI-RICCI Roland Jean-Jacques Rousseau : Mme MARINO Danielle Marc Bloch : M. LE HYARIC Patrick Stendhal : Mme PEJOUX Claudine Francine Fromond : Mme TLILI Leïla Gérard Philipe : M. KAMALA Kilani Jacques Prévert : Mme FAGARD Alice Jean Perrin : Mme CHERET Magali Robert Doisneau : Mme REDOUANE Wassila Anne Sylvestre : M. WOHLGROTH Antoine Angela Davis : M. KARROUMI Sofienne Françoise Dolto : M. BENKHELOUF Boualem Taos Amrouche : Mme VALLY Sophie Vandana Shiva : M. Guillaume SANON	Robespierre : M. ROZENBERG Sylvère Babeuf : M. RUER Marc Jean Macé : M. Féthi CHOUDER Condorcet : Mme NEDELEC Soizig Jean Jaurès : M. KADDOURI Nourredine Jules Guesde : M. WOHLGROTH Antoine Eugène Varlin : M. MONINO Jean-François Jules Vallès : Mme MERCADER Y PUIG Maria Edgar Quinet : M. BEAUDET Pascal Albert Mathiez : Mme DERKAOUI Meriem Joliot Curie : Mme LEMOINE Sandrine Paul Langevin : Mme LEMOINE Sandrine Victor Hugo : Mme DUCATTEAU Sylvie Balzac : M. Abderrahim HAFIDI Firmin Gémier : Mme GRARE Laurence Charlotte Delbo : Mme Presilya ALVES Maria Casares : Mme KOUAME Akoua Marie Wangari Maathai : M. DAGUET Anthony Frida Kahlo : Mme Djamila KHELAF

QUESTION N° 191 - RAPPORTEUR Mériem DERKAOUI

OBJET : Représentation de la Commune au sein de divers conseils, commissions et organismes extérieurs.

A l'unanimité.

ABROGE les délibérations susvisées.

DESIGNE pour siéger au sein des organismes, conseils et commissions qui suivent, les élus désignés ci-après :

Commissions / Organismes / Conseils	Elus
Conseil d'école de l'école élémentaire Jules Guesde	- Antoine WOHLGROTH
Caisse des Ecoles	- Pascal BEAUDET
AUBERQUARTIERS	- Djamila KHELAF
Conseil de quartier Paul Bert	- Guillaume SANON
Commission culture – démocratie de proximité et participative – vie associative et relations internationales – politique de la ville – fêtes et cérémonies - relations avec les usagers et modernisation du service public	- Anthony DAGUET

QUESTION N° 192 - RAPPORTEUR Mériem DERKAOUI

OBJET : Déclaration d'urgence de la question n°200

A l'unanimité.

DECLARE l'urgence à inscrire à l'ordre du jour de la présente séance du Conseil municipal, la question suivante :

- n°200 : Attribution d'une subvention d'un montant de 1 500 euros au profit de La Croix Rouge française suite au passage de l'ouragan Matthew à Haïti.

QUESTION N° 193 - RAPPORTEUR Mériem DERKAOUI

OBJET : Envoi d'un élu au Sommet des maires « Alliance des villes européennes face à l'extrémisme violent » le 9 novembre à Rotterdam

A l'unanimité.

APPROUVE la représentation de la commune par M. Jean-François Monino, en sa qualité d'adjoint à la Maire, délégué, au comité exécutif du Forum Européen pour la Sécurité Urbaine le 8 novembre 2016 et le 9 novembre au Sommet des maires « Alliance des villes européennes face à l'extrémisme violent » à Rotterdam.

PREND EN CHARGE les frais de voyage et de séjour (hébergement, transport) de M. Jean-François Monino seront pris en charge directement par la ville. Les frais de séjour lui seront remboursés dans le cadre des forfaits pratiqués par le Ministère des Affaires étrangères et européennes pour les séjours aux Pays Bas.

QUESTION N° 194 - RAPPORTEUR Jean-Jacques KARMAN

OBJET : Acquisition auprès de l'EPFIF de l'usufruit pour une durée de 2 ans sur le terrain et les bâtiments situés 95 bd Félix Faure à Aubervilliers

A l'unanimité.

DECIDE d'acquérir auprès de l'EPFIF l'usufruit pour une durée de deux ans à compter du 1^{er} octobre 2016 sur le terrain et les bâtiments situés 95 boulevard Félix Faure à Aubervilliers pour un montant total de 161 600 €, hors frais notariés, payable comme suit : octobre à décembre 2016 sur le budget 2016 pour un montant de 20 200 €, janvier à décembre 2017 sur le budget 2017 pour un montant de 80 800 € et janvier à septembre 2018 sur le budget 2018 pour un montant de 60 600 €.

AUTORISE la maire à signer l'acte notarié relatif à cette transaction.

QUESTION N° 195 - RAPPORTEUR Boualem BENKHELOUF

OBJET : Signature de la convention de financement du Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP) entre la commune d'Aubervilliers et la caisse d'Allocations Familiales de la Seine-Saint-Denis concernant la Maison pour Tous H. Roser pour l'année 2016.

A l'unanimité.

AUTORISE la Maire d'Aubervilliers à signer la convention n° 16-028 P de financement des actions de soutien à la parentalité de la Maison Pour Tous Henri Roser pour l'année 2016, tel que celle-ci figure en annexe de la présente délibération.

QUESTION N° 196 - RAPPORTEUR Boualem BENKHELOUF

OBJET : Signature de la convention de financement du Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP) entre la commune d'Aubervilliers et la caisse d'Allocations Familiales de la Seine-Saint-Denis concernant la Maison pour Tous Albrecht pour l'année 2016

A l'unanimité.

AUTORISE la Maire d'Aubervilliers à signer la convention n° 16-029 P de financement des actions de soutien à la parentalité de la Maison Pour Tous Berty Albrecht pour l'année 2016 telle que celle-ci figure en annexe de la présente délibération.

QUESTION N° 197 - RAPPORTEUR Danielle MARINO

OBJET : Personnel communal : Direction des Ressources Humaines : autorisation de créer cinq emplois fonctionnels

A l'unanimité.

AUTORISE la création de 5 emplois fonctionnels à temps complets :

- 1 Directeur Général des Services de 80 000 à 150 000 habitants
- 4 Directeurs Généraux Adjointes des services de 40 000 à 150 000 habitants

DIT que les agents détachés sur les emplois fonctionnels, le directeur général des services, et les directeurs généraux adjoints des services percevront le traitement afférant à leur grade ainsi que le régime indemnitaire et la NBI liée aux fonctions occupées.

QUESTION N° 198 - RAPPORTEUR Danielle MARINO

OBJET : Personnel communal : Direction des Ressources Humaines : autorisation de créer 4 emplois de cabinet

A l'unanimité.

AUTORISE la création de 4 emplois de cabinet :

- 1 directeur de cabinet
- 1 chef de cabinet
- 2 collaborateurs de cabinet

DIT que la rémunération pour chacun des collaborateurs ne pourra pas dépasser les montants prévus par l'article 7 du décret n° 87-1004 du 16 décembre 1987, modifié par le décret n°2005-618 du 30 mai 2005, à savoir :

- D'une part, le traitement indiciaire ne puisse en aucun cas être supérieur à 90% du traitement correspondant à l'indice terminal de l'emploi administratif fonctionnel de direction le plus élevé de la collectivité occupé par le fonctionnaire en activité ce jour, ou à l'indice terminal du grade administratif le plus élevé par le fonctionnaire en activité dans la collectivité,
- D'autre part, le montant des indemnités ne puisse en aucun cas être supérieur à 90% du montant maximum du régime indemnitaire institué par l'assemblée délibérante et servi au titulaire de l'emploi fonctionnel ou du grade administratif de référence ci-dessus.

En cas de vacance dans l'emploi fonctionnel ou dans le grade détenu en application des dispositions de l'article 7 du décret précité, le collaborateur conservera à titre personnel la rémunération fixée conformément aux dispositions qui précèdent.

Aucune rémunération accessoire, à l'exception des primes mentionnées précédemment et du remboursement des frais de déplacement, ne peut être versée.

QUESTION N° 199 - RAPPORTEUR Sofienne KARROUMI

OBJET : Signature de la convention relative à l'organisation des classes de neige 2017 entre la caisse des écoles et la ville d'Aubervilliers.

A l'unanimité.

DECIDE pour l'année 2017, l'organisation de 10 classes de neige pour les élèves des écoles d'Aubervilliers, réparties sur deux séjours au mois de janvier et mars.

AUTORISE Madame la Maire à signer la convention entre la Caisse des Ecoles et la ville d'Aubervilliers pour l'organisation de ces deux séjours prévoyant notamment le versement d'une subvention de 166 752 € à la Caisse des écoles.

QUESTION N° 200 - RAPPORTEUR Mériem DERKAOUI

OBJET : Attribution d'une subvention d'un montant de 1 500 euros au profit de La Croix Rouge française suite au passage de l'ouragan Matthew à Haïti.

A l'unanimité.

DECIDE d'attribuer une subvention de 1 500 euros (mille cinq cents euros) à La Croix Rouge française.

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE LA SEANCE EST LEVEE A : 21 H 38